

BILAN

Communauté flamande

Dans l'ensemble, depuis la dernière session de la commission mixte, le bilan de notre coopération s'est avéré amplement satisfaisant. Cependant, certains secteurs demeurent susceptibles d'amélioration afin de développer davantage les relations culturelles entre le Canada et la Communauté flamande.

A. Secteur de l'audiovisuel

Depuis la tenue de la dernière commission mixte, les efforts canadiens dans ce domaine se sont surtout orientés vers la participation à des festivals de films, par exemple, à Gand en 1988 où le Canada a présenté 5 films et en 1989 où la présence canadienne s'est limitée à un film.

B. Echanges universitaires

Des deux côtés, il y a eu des échanges d'experts, de professeurs, d'étudiants et d'information dans les domaines de l'enseignement, des technologies de pointe, de la terminologie et du multilinguisme. En ce qui concerne la promotion des études canadiennes le Canada a continué à appuyer le Centre d'études canadiennes. Il a également fait des dons de livres et de documents aux universités de Gand et d'Anvers. Cependant nous n'avons pas réussi à bien exploiter la banque des missions. De nombreux problèmes administratifs ont surgi de sorte que cette banque a été sous utilisée. Si nous voulons la préserver, il va falloir trouver des nouveaux mécanismes plus efficaces (voir annexe pour détails).

C. Coopération dans le domaine artistique

Ces échanges sont plus nombreux et plus fructueux. En effet, nous avons procédé à beaucoup d'échanges d'information dans les domaines de la littérature, des musées et des arts de la scène. Des échanges d'artistes et des tournées de troupes ont également eu lieu. Il conviendrait de trouver des moyens d'accroître le nombre de tournées de troupes flamandes à travers le Canada.

Le Canada souhaite pouvoir élargir sa coopération avec la communauté flamande au cours des trois prochaines années couvertes par cette commission mixte.